

Jacques Raux ... et le petit nuage

C'était un petit nuage qui n'en faisait qu'à sa tête. Son père, un gros cumulus très savant, en le voyant si indocile, entraînait dans de belles colères :

- *Qu'as-tu appris en classe, aujourd'hui ?*
- *Rien*
- *Comment, rien ?*
- *Les vents étaient contraires et je n'ai pas pu aller à l'école.*
- *Tu me trompes, disait le père cumulus en fronçant le sourcil.*

Le petit nuage qui le trompait en effet, ro-sissait et se faisait tout petit. Pour tout dire il n'aimait qu'une chose : l'école buissonnière. Quel bonheur pour lui de voguer seul dans un beau coin de bleu, entre ciel et terre. C'est qu'il en avait des choses à voir : et des prairies, et des villages, et des clochers, et des vaches laitières !

A la longue, cependant, le père cumulus n'y tint plus. Fatigué de le sermonner, de tempêter, il décida de tenir un conseil de famille. A ce conseil, tous se rendirent : les nimbus, les cirrus, les stratus et les cirro-nimbus et les ... bref, toute la parenté. On discuta longuement. Le petit nuage se tenait au milieu d'eux, honteux, faisant son timide.

- *Tu es un mauvais fils, déclara le gros cumulus et jamais tu n'arriveras à te faire une situation. Regarde tes frères, vois ton parrain et tes petits cousins, aucun d'entre eux, tu m'entends bien, aucun n'a manqué un jour de classe. Aussi en ont-ils des connaissances ! Ils prévoient les marées et les vents. Ils savent partir en troupes et revenir de même ... tandis que toi, tu n'en es encore qu'au b,a,ba.*

- *J'aime pas le latin, pleurnicha le petit nuage.*

- *Indispensable le latin ! Indispensable !* déclara le père, bourru ... et tous les autres nuages opinèrent... *Sans latin, sans les mots en « us », comment t'y retrouver ?*

- *J'aime pas le latin, s'obstinait à répéter le petit nuage.*

- *C'est bon ! au revoir ! mène ta vie comme tu l'entendras !*

Et, furieux, tous l'abandonnèrent.

Alors, le petit nuage vécut tout seul au gré de sa fantaisie, se nourrissant de-ci, de-là de moucherons, de soleil et de rayons de lune. L'ignorance l'allégeait, il prenait des allures vagabondes. On le voyait un peu partout dans le ciel, même par les jours de beau temps... Il oubliait l'heure qui passe et ne jouait plus aucun rôle. Il était devenu nuage d'une espèce et d'une couleur particulières. Ne sachant pas s'il était cumulus, cirrus ou stratus, il ne souciait guère d'obéir aux prévisions des météorologistes.

Des années et des années passèrent. Il y avait belle lurette que toute sa famille, très savante, avait disparu : ô pluies d'orages, ô crachins monotones, ô fraîches ondées

... Pour tout dire, il n'avait plus de famille, il n'était plus qu'un petit nuage orphelin... mais cet orphelin qui n'avait jamais su le latin, continuait à vivre, hors du temps, dans un ciel qui n'était plus qu'à lui.

Jacques Raux

Ce dernier conte est une manière d'adieu de Jacques Raux. A 91 ans, le bonhomme s'en est allé rejoindre, au paradis des gens heureux, Agénor Pampluche, Jean Ben'aise, Adeline Tétard et tant d'autres.

Instituteur, conteur incomparable, écrivain, membre de la société des auteurs dramatiques, Jacques Raux s'est vu attribuer le Prix du conte pour enfants pour son récit « Jean Boncoeur », et le Premier Prix National du théâtre pour la jeunesse pour « Le Géant à la barbe d'or ». Ses pièces de théâtre (douze recueils de sept ou huit pièces), publiées notamment dans la collection « Jeux pour tréteaux » à la Ligue de l'Enseignement, ont été jouées plus de 15000 fois. Le manuel scolaire « Les 7 clés pour lire et pour écrire » (classe de CM1, éd. Hatier) a repris « Le parapluie volant » qui met en scène Monsieur Dumollet.

Le livre « Le Mousse de la Marie-Fidèle » nous embarque sur un bateau nantais qui pratique le trafic du Bois d'Ebène, avec Nicolas, le moussaillon, qui délivre un récit haut en couleurs et tout en pudeur.

Jacques Raux, ce « charmeur de mots » comme disait Yves Cosson, a écrit des contes, pendant près de 25 ans, pour la revue Franc Jeu, pour La Vie Laïque et pour les Amis de Guérande. Deux livres ont été publiés avec des illustrations originales de Lucette Baillergeon, Aymar de Lézardière, Armel de Wismes, Jean Fréour et tant d'autres de ses amis. En 1993, Jacques Raux a écrit une pièce de théâtre pour faire revivre l'Abbaye de la Primaudière à Juigné les Moutiers.

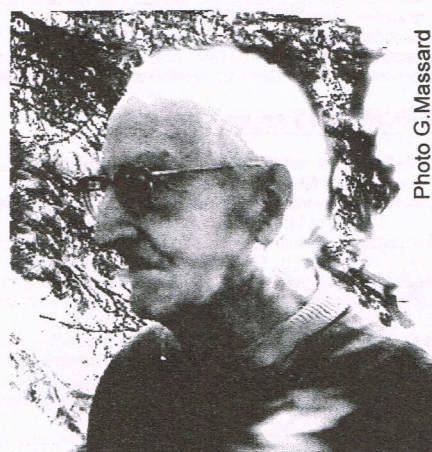


Photo G. Massard

Depuis 1988, Jacques Raux donnait chaque année à La Mée un conte de Noël écrit, ciselé des mois durant, au gré de son inspiration. Une vieille chaise appelait l'histoire de « La mère aux joncs », et la rencontre d'un importun suscitait le récit du Noël de Tioup l'nocent, tout fier d'être un « Minus habens ».

Les contes de Jacques Raux étaient toujours pleins de rêve et de poésie, d'un merveilleux qui vous faisait voir l'hiver soleillé.

Jacques Raux a rejoint, dans le ciel, le petit nuage récalcitrant. Pour lui, le moment est venu d'une fantaisie éternelle.

France Telecom privatisée

Selon l'Humanité du 2 septembre : En cédant 10,85 % du capital de France Télécom, l'Etat, qui voit sa participation descendre à 42,2 %, a récupéré 5,1 milliards d'euros. Les titres ont été vendus à 19,05 euros. L'opération est un franc succès : en moins de vingt-quatre heures, les banques (Société générale, BNP Paribas, JP Morgan et Morgan Stanley) ont réussi à placer 267,7 millions de titres que l'Etat voulait vendre, parmi lesquels 31 millions de plus que prévu, car la demande était forte. Le placement a été réalisé majoritairement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

La décision historique d'ouvrir le capital de l'entreprise publique a été prise dès 1991. Cette année-là la loi Quilès, rédigée sous le gouvernement Rocard, organise la séparation des établissements de La Poste et de France Télécom (baptisé ainsi dès 1988) : deux entités, désormais autonomes et régies par le droit commercial et non plus le droit administratif. En 1996, avec le gouvernement Juppé, la loi Fillon donne la possibilité à des investisseurs privés d'entrer dans le capital de France Télécom, à hauteur de 49 %. La loi impose alors que l'Etat garde la majorité soit 51 % du capital.

Le gouvernement Jospin donne son accord à l'introduction en Bourse du quart du capital de l'opérateur quelques mois plus tard.

En 1998, une autre tranche de capital est cédée. En 2000, le rachat d'Orange par France Télécom fait encore baisser la part du capital détenue par l'Etat. Après une recapitalisation en 2003 où l'Etat met la main à la poche, la loi Mer fait tomber le dernier obstacle au désengagement majoritaire de l'Etat. C'est aujourd'hui chose faite, avec la vente de plus de 10 % du capital détenu encore par les pouvoirs publics.

Châteaubriant

Il y a une dizaine d'années, il y avait environ 80 salariés de France Télécom à Châteaubriant. En ce début d'année 2004 il n'en reste plus que 10, d'âges compris entre 48 et 53 ans.

En même temps qu'on apprenait la privatisation de France Télécom, les 10 techniciens de Châteaubriant apprenaient que 5 d'entre eux devraient quitter la ville d'ici le deux novembre.

« Adieu service public, adieu aménagement du territoire. Les petites villes perdent les derniers agents qui assuraient la maintenance et la construction du réseau : ceci impliquera pour les entreprises et les particuliers une augmentation du temps de relèvement des dérangements, donc un service un peu plus dégradé » dit le syndicat Sud-PTT.